

# Projet urbanistique Métamorphose Aux Plaines-du-Loup, 656 logements validés par les élus

**Le Conseil communal a donné son aval à la construction des «pièces urbaines» A, B et C, soit une surface de 29'299 m<sup>2</sup> au nord de Lausanne.**

Cindy Mendicino

Publié: 09.09.2020, 12h01



*Image de synthèse d'une partie de la «pièce B», qui comportera 360 logements, dont 60 subventionnés, 150 régulés et 150 en marché libre.  
Meier + associés architectes SA*



*Image de synthèse de la «pièce C», conçue pour accueillir 149 logements. Dont 83 subventionnés et 72 régulés.  
Nicolas de Courten*

La métamorphose est lente mais elle a bien lieu. La preuve, le giga projet urbanistique de Lausanne, sis aux Plaines-du-Loup, a franchi mardi soir une nouvelle étape vers sa réalisation. Les élus lausannois ont eu à valider des subventions, des cautionnements, à donner des droits distincts et permanents de superficie, à allouer des budgets pour le logement subventionné, par exemple.

Des opérations légales et classiques qui permettent l'élaboration de trois «pièces urbaines». Soit des groupes d'immeubles. Dans ce paquet – il y en a déjà eu et il y en aura d'autres – ce sont dix immeubles et un parking qui sont planifiés. Ces futurs immeubles comportent 84% de logements, de toutes les catégories. Ils seront conçus par des investisseurs privés, des coopératives ou encore des sociétés d'utilité publique.

Avant le vote positif, chacun des partis a joué sa partition traditionnelle sur cette thématique. Le Vert Valéry Beaud a, comme c'était déjà le cas il y a quelques mois [lors du vote sur un autre secteur](#), déploré que les objectifs de la société à 2000 watts ne soient pas atteints. Et souligné que les constructions projetées manquent de bois.

## **Conforme à la LAT**

Le PS, via Arnaud Thiéry, a pour sa part insisté sur le dimensionnement du projet, qui correspond selon lui aux «besoins en logement». Il a aussi affirmé que la «densité» projetée ne l'inquiétait pas et qu'elle était conforme à la loi sur aménagement du territoire (LAT). Au Centre, Vincent Vouillamoz a toutefois regretté que la part dédiée aux activités soit si faible.

**«On a pris du temps mais à la fin,  
j'en suis convaincu, on aura un quartier  
unique en Europe»**

*Grégoire Junod, syndic de Lausanne*

L'entrepreneur PLR Guy Gaudard s'est lui plaint de la lenteur de démarrage des chantiers, la faute à l'administration, dit-il. Et l'UDC Anita Messere a une nouvelle fois critiqué ces «cages à lapin de huit étages» qu'elle n'apprécie pas. Tout comme le plan de stationnement vélo prévoyant des places gratuites pour dix cycles par immeuble.

C'est le syndic Grégoire Junod qui a conclu. «On a pris du temps mais à la fin, j'en suis convaincu, on aura un quartier unique en Europe. Unique par sa mixité, unique par la diversité architecturale qu'il va générer et unique aussi par sa qualité.»

Les élus ont validé le préavis à une «forte majorité».

*Publié: 09.09.2020, 12h01*